- 15 SERLE (W) MOREL G.J. (1988) Les oiseaux de l'Ouest africain DE LA CHAUX et NIESTLE NEUCHATEL PARIS.
- Anonyme (1983) Inventaire des ressources forestières du SUE CAMEROUN (lère tranche) Fascicule II Résultats.
 MINAGRI CENADEFOR _ C.T.F.T. 45 (bis) A belle Gabrielle 94 130 NOGENT sur MARNE FRANCE.
- INFIELD M (1988) Hunting, TRAPPING AND FISHING in villages within and on the periphery of the KORUP national park. KORUP PROJET. MUDEMBA
- 18 VIVIEN J. (1991) Faune du CAMEROUN. Guide des Mammifères et poissons. GICAM et MIN. COOP et DEV. ISBN 2.11.086 730-2.
- FROMENT A. KOPPERT (G) (1991) Alimentation et santé des populations du SUD CAMEROUN (Arrdt de CAMPO). Actes du séminaire régional gestion des ressources de la biosphère et éducation relative à l'environnement RC PNUD MAB UNESCO. pp.
- 20 NKOLONBA 5.; 1991 Rapport annuel d'activités agricole de la D.A.A. de MA'AN.
- 1 DUGUMA B. (1992) OVERVIEW of IRA/ICRAF Agroforestery research in Cameroon. Paper presented at the National Agroforestery training and work shop 1 7 november 1992 YAOUNDE CAMEROON.
- 22 TONYE J.; 1991 Agriculture en contoirs Projet 2ème phase Ika. Yaoundé Cameroun.
- 13 ORSTOM (1973) Atlas régional SUD-OEUST.
- 24 MINPAT Recensement général de la population et de l'habitat 1976,1987, Bureau Central du Recensement YAOUNDE.
- 25 A. FROMCNT,G KOPPERT et JF LOUNG (1986). Alimentation et santé des populations forestières du SUD-CAMEROUN (Arrondissement de Campo) ISH/IMPM/ORSTOM YAOUNDE.
- 26 MESIRES-IMPM-ORSTCM (1989) La situation nutritionnelle au CAMEROUN d'après les enquêtes épidémiologiques les plus récentes.

FEASIBILITY STUDY ON MEMVE ELE HYDROELECTRIC POWER DEVELOPMENT PROJECT FINAL REPORT

APPENDIX IV ENVIRONMENTAL ASPECTS

ANNEX III

INFRASTRUCTURES AND ECONOMIC ACTIVITIES SUPPLEMENT

Terms of References

Specifications for Survey on Infrastructures and Economic Activities

Additional Discussions of Chapter I

S O N E L

DIRECTION DE L'EQUIPEMENT

ETUDES DE FAISABILITE DU PROJET MEMVE'ELE

ANNEXE

EVENES D'IMPACT SUR LES IMPRASTRUCTURES ET LES ACTIVITES ECONOMIQUES ET D'EVALUATION DES MESURES COMPENSATOIRES

APPENDICES

Effectuées par la SEDA (Société d'Atudes pour le Développement de l'Afrique) Département Développement Rural

B.P. 1596 Yaoundé - Cameroun

TERMES DE REFERENCE

DES ETUDES SOCIO-ECONOMIQUES

D'IMPACT DU BARRAGE ET

D'EVALUATION DES COUTS

D'INDEMNISATION ET DES MESURES

COMPENSATOIRES

ENNES DE FAISABILITE DU PROJET MEMEYE ELE ENNES SOCIO-ECOMMICAES D'IMMEMISATION ET DES MESURES COMPENSATOIRES

------ 0000000

TERMES DE REFERENCES

A - TERMES DE REFERENCE

Ces études comporterent :

- un rappel du contexte socio-démographique
- un diagnóstic de la situation par secteur d'activité économique
- la détermination 40 l'imput du barrage
- une évaluation des couts et des propositions des mesures compensatoires.

1 - DIAGNOSTIC SECTORIEL :

1.1. <u>Secteur agricole</u> (Cultures industrielles et vivrières)

- les conditions dénérales du secteur (sols. climat...)
- les spéculations industrielles et vivrières (espèces, quantités produites)
- . les méthodes colon desa
- . typologie des exploitations
- . calendriers culturaux et répartition de travaux
- . systèmes de commercialisation

- Tevelida galiatas kai kaa akka aa aabaa baada kaalaatais
- . le niveau de l'encadrement.

1.2. Secteur Elevage et Péche

- . les espèces
- , les modes d'élevage et de pêche
- . les conditions hydrobiologiques de la zone de pêché
- l'apport du secteur dans les revenus et les échanges
- . niveau d'encadrement actuel.

1.3. Secteur Forêt et Chasse

Evaluation de son apport et de son impact sur le mode de vie et les revenus des populations.

1.4. Habitat

Il s'agit d'identifier les types d'habitat sur la base des matériaux utilisés, de la nature du toit et des dimensions.

1.5. Infrastructures et Equipements

- . routes et pistes de desserte et/ou de colonisation
- équipements pocio-éducatifs
- . approvisionnement en eau.

2 - IMPACTS DU BARRAGE

- Synthèse sur les revenus globaux liés aux diverses activités des populations, notamment évaluation de l'apport de chaque secteur à ces revenus et de l'évolution de ces revenus;
- Analyse de l'impact du parrage sur les differences activités des populations et des conséquences à en attendre en vue de dégader les critères devant guider les actions et opérations d'accompagnement et de développement.

3 - EVALUATION DES COUTS ET MESURES COMPENSATOIRES

3.1. Indemnisations

Normes et modes d'évaluation et coûts pour

- 1'habitat
- les cultures.

3.2. <u>Mesures compensatoires</u>: Reconstitution et développement du potentiel de production

- Dans le secteur de la production (agriculture. élevage, forèts) : encadrement, intrants. pépinières :
- Dans le secteur de la pêche : nouvelles perspectives économiques de production halieutiques et encadrement des pêcheurs :
- Dans le domaine de l'habitat : amélioration, regroupement :
- Dans le domaine de l'équipement et des infrastructures (pistes d'accès. écoles. approvisionnement en eau. ...).

B - METHODOLOGIE ET PLANNING

1 - Equipe d'Experts

Ces études seront menées par une équipe pluridisciplinaire d'experts composée de :

- . 1 agro-économiste pendant 1.5 mois dont 0.75 mois de terrain
- . 1 ingénieur du Génie-Rural pendant 1.25 mois dont 0,5 mois de terrain
- 1 agro-pédologue pendant 1 mois dont 0,5 mois de terrain
- . 1 spécialiste de la pèche. consultant de l'IRZ ou l'ENSA pendant 1 mois dont 0,5 mois de terrain.
- . 1 photo-interprête pendant 0.5 mois dont 0,25 mois de terrain.

SPECIFICATIONS POUR DES TRAVAUX D'ETUDES COMPLEMENTAIRES DANS LE DOMAINE DES ACTIVITES ECONOMIQUES, DE L'HABITAT ET DES INFRASTRUCTURES.

ETUDES COMPLEMENTAIRES DANS LE DOMAINE DES ACTIVITES ECONOMIQUES, DE L'HABITAT ET DES INFRASTRUCTURES

A) SPECIFICATIONS GENERALES

PHASE D'ETUDE CONCERNEES

Complément sur l'analyse de l'Etat (mitial des secteurs concernés

Etude des impacts du projet et de ses travaux connexes sur les secteurs et composantes concernés

Etude des mesures compensatoires par rapport aux effets négatifs du projet et de ses travaux connexes, et promotion d'actions de développement économique et social pour la zone d'influence rapprochée du projet.

DOMAINES OU SECTEURS CONCERNES

- Pêche
- Chasse
- Activités agricoles
- Habitat
- Infrastructures et équipements villageois (pistes de desserte, approvisionnement en eau, écoles).

IVEAU DE DETAIL DES ETUDES

Niveau de la faisabilité et de l'APS pour les infrastructures et les équipements, avec estimation des coûts et des effets par composante, justification micro-économique au niveau des bénéficiaires, schéanciers de réalisation et définition des mesures d'accompannement organisationnelles et institutionnelles nécessaires.

B) SPECIFICATIONS PARTICULIERES

I - DEVELOPPEMENT D'UNE COMPOSANTE PECHE LIEE AU FUTUR LAC DU BARRAGE

1 - Etude de la situation actuelle

- Hydrobiologie du Ntem, de la Ndjo'o et de la Biwomé : caractéristiques physico-chimiques, hydrologiques et biologiques.
- Etulo de l'Ichtyofaune par enquête et captures échantillons Synthèse sur les écosystèmes aquatiques et les chaînes trophiques.

Etude des activités de pêche actuelle des populations riveraines : importance, saisons, techniques et matériels utilisés, estimation grossière des captures, autoconsommation, commercialisation.

des caractéristiques du futur lac de retenue d'un point de hydro-biologique

- Caracteristique hydro-biologiques futures.
- Potentialités et facteurs limitants.

3 - Définition d'un schéma d'exploitation de la retenue

- Types de pêche préconisés et performances attendues, schémas de gestion des stocks.
- Equipements nécessaires.
- eglementaires et institutionnels.
- Organisation des pêcheurs.
- Commercialisation des produits de la pêche.

formation des pêcheurs et de l'encadrement.

réation éventuelle d'un petit centre de pêche.

4 - Définition des Aménagements nécessaires

- Avant la mise en eau : exploitation du bois, création de couloirs de pêche, aménagement de pistes et de débarcadères etc...
 - Après la mise en eau : empoisonnements à envisager, mise en place de l'encadrement, matériel et équipements, constitution de groupements de pêcheurs, debarcadères, pistes d'accès etc...

5 - Programmation détaillée de la composante, analyse des coûts et et des effets économiques.

Compte d'exploitation prévisionnel d'un pêcheur.

Rentabilité financière globale de la composante pêche.

PERSONNEL ET TEMPS D'INTERVENTION REQUIS

Un expert hydro-biologiste Sénior, spécialisé dans le développement des pêches continentales en Afrique équatoriale pendant i mois dont 0,5 mois de terrain.

II - CHASSE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE

1 - Etude de la situation actuelle

- nasse: il s'agira d'essayer de préciser le volume des captures par principale catégorie de gibier et leurs destinations. On profitera pour cela des enquêtes agro-économiques qui seront effectuées dans le cadre de l'étude de la composante développement agricole. Le poids économique de la chasse et son rôle dans l'alimentation des populations seront ainsi appréciés par comparaison entre autres, avec les résultats des recherches scientifiques menées ans le Département de l'océan par une équipe CNRS-ORSTOM-ISH. (1)
- 1.2 Agriculture: Etude détaillée des différents systèmes culturaux, et notamment vivriers: spéculations, cycles, techniques culturales, associations, successions, rotation des jachères, rendements par espèce et par unité de surface équivalente ou par pied, temps de travaux et spécialisation des tâches par sexe, récolte, transport, autoconsommation, commercialisation etc...
 - Paramètres technico-économiques par système cultural ou par spéculation (si pertinents), valeur ajoutée/JT; /Unité de surface/ unité de produit.
 - Bilans micro-économiques des revenus procurés par l'agriculture par foyer (revenu agricole, revenu monétaire).
 - Bilan agro-alimentaires selon différents types de foyersexploitations.
 - Estimation des revenus totaux pour differents types d'exploitation en intégrant l'élévage les revenus forestiers (chasse, cueillette etc...), et les revenus non agricoles.
 - Evaluation des programmes d'encadrement agricole en cours ou prévu, évaluation de l'encadrement.
 - Bilan des acquis de la recherche agricole disponible pour l'amélioration des systèmes culturaux vivriers forestiers (visite de la station IRA d'Ekona près d'Ebolowa).
 - Localisation et estimation des superficies cultivées par système cultural par la triple approche :

⁽¹⁾ op cit. in bibliographie du rapport préliminaire sur l'état initial de l'environnement.

- i) de l'enquête agro-économique
- ii) de l'exploitation de la carte topographique au 1/10 000 qui comportera les zones d'habitat et de cultures préalablement levés par les topographes en dessous de la côte du projet
- iii) par élaboration d'une carte d'occupation des sols complémentaires sur toute la zone d'influence directe du projet à partir des photographies sériennes au 1/20 000 de 1985 fournies par la SONEL (origine UNADEF), avec report sur le fonds topographique ONADEF au 1/20 000 constitué par agrandissement de celui-ci.

Perception des attentes de la population en terme de types de dédommagement, d'adhésion à des actions de développement agricole etc....

2 - F ide des impacts du futur barrage et des travaux connexes

- Essai de projection de la demande de viande de chasse tant au niveau de l'auto consommation que de la commercialisation
- Estimation des superficies et des nombres de fruitiers qui seront sinistrés par système cultural, et des populations qui seront à déplacer
- Estimation des nouvelles demandes de produits agricoles à la suite du projet et pendant sa réalisation.
- 3 <u>Définition des mesures compensatoires : indemnisations, et proposition d'une composante de développement agricole local.</u>
 - Reconnaissances pédologiques, définition des besoins en terre pour le recasement (habitat compris, cf. ci-après), et identification de zones possibles de recasement.
 - Définition des types et normes de dédommagement : plantations de de cacao, arbres fruitiers, cultures vivriers.
 - Mesures d'accompagnement envisageables : créations de pépinières, programmes de vivres contre travail ("food for work") du PAM pour la reconstitution du potentiel de production sinistré
 - Définition d'une composante de développement agricole : amélioration de l'encadrement et recherche d'innovations rentables au niveau du producteur, organisation des producteurs et des productrices (semences améliorées, crédit collectif, commercialisation), possibilités d'intensification des productions animales, etc...
 - Recommandations pour une meilleure préservation des ressources cynégétiques dans l'avenir.

4 - Analyse économique et financière de la composante

Récapitulation et échéancier des coûts et des réalisations

- Effets au niveau des producteurs
- Rentabilité globale de la composante
- Mesures organisationnelles et institutionnelles d'accompagnement

III - HABITAT, INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS VILLAGEOIS (pistes de dessertes, approvisionnements en eau, écoles)

1. - Analyse complémentaire de la sitution actuelle

- Typologie de l'habitat : matériaux, techniques et coûts unitaires normatifs (4 types principaux d'habitat à priori : traditionnel en terre battue sur charpente en piquets, en planche, en adobs (rare), en briques de ciments, avec 3 variantes principales de toît : (en "tuiles" de raphia, en planche et en tôle ondulée).
- Etude des conditions actuelles d'approvisionnement en eau des populations
- Etude des besoins de piste de desserte rurale pour les villages enclavés (et pour les futures zones de recasement).
- Etude des besoins éventuel de renforcement des infrastructures scolaires.

2 - Evaluation des impacts du projet et des travaux connexes et définition des mesures compensatoires et actions d'amélioration du cadre de vie.

- Zones d'habitat à recaser : types et normes d'indemnisation par catégorie d'habitat type et taille, équipements annexes) et de bâtiment commun ("corps de garde" coutumiers, églises etc...). définition des zones de recasement (cf ci-dessus)
- Définition des possibilités d'amélioration des conditions d'approvisionnement en eau : puits collectif avec pompes manuelles et principes de gestion ; citernes individuelles ou collectives etc...
- Définition des actions d'amélioration des pistes rurales de desserte villageoise (y compris pour les zones de recasement), et des nécessités de déviation de pistes qui seraient noyées.
- Proposition éventuelle de renforcement et d'amélioration du réseau d'infrastructures scolaires.
- 3 Estimation des coûts détaillés par équipement, par action et par composante. Récapitulatifs et échéanciers des couts et des réalisations.

APPENDICES AU CHAPITRE I

	Pages
A SETVITOR AGRO-PASTORALES	
l 1.1. Pédologie	. 132
. Aptitude culturale des sols	. 135
1.1.2. Calendrier agricole	. 137
1.1.3. Bilan de la recherche	139
1.2. PECHE : HYDROBIOLOGIE DES COURS D'EAU DE LA ZONE	. 146
S CHASSE	. 147
1.3.1 Classification des animaux dans les catégireies de protection et types de permis de chasse	
1.3.2. Liste des animaux de la zone (noms scientifiques et locaux)	149
1.3.3. Estimation des quantités de gibier consommées	153
1.3.4. Evaluation des quantités chassées	154
1.3.5. Détail des revenus des divers catégories de chasseur	155

1.1. ACTIVITES AGRO-PASTORALES

1.1.1. PEDOLOGIE : Aptitude culturale des sols

En utilisant les données analytiques faites en 1984 par la SEDA dans l'étude de mise en valeur de la région d'ABAM, on a examiné dans quelle mesure les sols identifiés dans la zone répondent aux exigences des cultures actuelles ou celles à ntroduire.

Un classement de ces sols a été fait pour les cultures selon ordres d'aptitudes suivants :

S : Ordre des sols aptes avec trois classes :

SI: sols très aptes

52 sols movennement aptes

S3: sols marginalement aptes.

N : Sols inaptes avec deux classes :

N1 : sols potentiellement aptes

N2 : sols inaptes.

Les critères pédologiques qui permettent le classement sont :

. le paysage (t)

l'humidité du sol représentée par le drainage (w)

les conditions physiques du soi représentées par la texture (s)

. les conditions chimiques du sol (f) représentées par :

- la capacité d'échange (c)
- la seturation en bases (v)
- le taux de matière organique (m).

Pour chaque critère pédologique on adopte l'échelle de limitation suivante :

O: pas de limitation

1 : limitation modérée

3 : limitation sévère

4 : limitation très sévere.

L'evaluation des terres sera exécutée selon la méthode laborée par la FAO (1972) et selon la procédure par SYS (1978), daptée aux conditions locales du Sud-Cameroun.

Exemple de lecture

to, wo, sl, F2 = unité :

- n'ayant pas de limitation pour la paysage,

 - n'ayant pas de limitation pour le drainage, ayant une limitation legère pour les conditions physiques du \mathfrak{sol}
 - ayant une limitation modérée pour les conditions chimiques.

Cette unité est classée moyennement apte avec une limitation on fertilité chimique (conditions chimiques) et l'on écrit : S2f.

vocuments utilisés

Comme documents de base pour cette composante ont été

la carte du Cameroun au 1/200 000 feuille KRIBI NA-32-3VII, (1973);

. La notice explicative de la carte pédologique du Cameroun priental au 1/1 000.000e (ORSTOM 1976);

l'étude pédologique au 1/200.000e du projet de mise en valeur de la région d'Ambam ler volume - bilan diagnostic (1984).

Les photos aériennes couvrant toute la zone auraient pu compléter cette étude, mais n'étaient pas disponibles au moment de la réalisation de ce volet.

Tableau 1.1 a DELIMITATION DES UNITES CARTOGRAPHIQUES

Caltana		! Unités Pédologiques							
(Cultures	!	I		!		II	!	II	I
(to,	wo,	so,	£2!	to,	wo, so,	f2!to	,w3,	s4 , f 3
(Café Robusta	to,	wo,	50,	ť1	to,	wo,so,	f1!to	,w4,	s2,f2
anane plantain	to,	wo,	so,	f2!	to,	wo,s2,	f2 tc	,w3,	s4,f3
(Maîs	ito.	WO,	so,	£1	to,	wo,so,	f1 to	,w3,	32,f2
(Arachide, haricot commun	to,	₩⊃',	s1,	f1!	to,	wo, s1,	f1!to	, w3,	s1,f2
(Manioc	!to,	wo,	so,	f1	to,	wo, so,	f1!to	,₩3,	s3,f1
Patate douce	to,	wo,	si,	f2!	t1,	wo, so,	f2!to	,w3,	s1,f3
(1			!		₩0,8&,	. !		
(!			Į.		wo,so,	100		
(a second secon	!	·		j		wo,s1,	!		
(Taro (!to, !	WO,	sl,	f1!	tl,	wo,s1,	f1!to	,w1,	s3,f2
(Canne à sucre	!to,	₩Q,	s1,	f1!	t1,	wo,s1,	f1!to	,w3,	s3,f2
(Arbres fruitiers	!to,	WO,	so,	f1!	tl,	wo,s1,	f1!to	, w4,	s2,f2
(Palmier à huile	!to,	WO,	so,	f1!	t2,	wo,s1,	f1!to	,w4,	s2,f2
Hévéa	!to,	wo,	so,	fo!	t2,	wo,s1,	fo!to	,₩3,	s2,f1
Riz pluvial	to,	WO,	sl,	fo!	t1,	w3,s1,	fo!to	, WO,	s2,f1
Cocotier	!to, !	WO,	so,	f1	t2,	wo,s1,	f1!to	,₩3,	s2,f2
Niébé, Voandzou	!to,	wo,	sl,	f1!	t1,	WO, 50,	filto	,w3,	s1,f2
Oignon	lto,	wo,	so,	f2!	t1,	wo,s1,	f1!tc	, w3,	s2,f 3
(

CONVERSION DES UNITES DE LA CARTE PEDOLOGIQUE EN SOUS-CLASSES D'APTITUDE DE TERRES

(Cultures !-	Unités	Cartographique r	édologiques
(l	I	! II	i III
(Cacao	S2f	! S2s	! N2
(Café Robusta	S1	S2t	N2
anane plantain	S2f	S2ts	N2
(daīs	S1	S1	S3wsf
(Arachide, haricot commun!	S1	S1	S3wf
Manioc	S1	S1	! N1
(Patate douce	F2f	sı	! ! N1
(Igname	S2f	. sı	! ! N1
Courge	S2f	S1	! ! N1
(Macabo	S2f	S1	N1
Taro	S1	S1	S3sf
Riz irrigué	S3wf	S3ws	! N1
Canne à sucre	S1	S1	! N1
Arbres fruitiers	S1	S1	! N2
Palmier à huile	S1	S2t	! N2)
Hévéa	S1	S2t	! N2)
Riz pluvial	S3w	S2w	S2s)
Cocotier	S1	S3t	N1)
Niébé, Voandzou	S1 ,	S2	N1)
Oignon	S2f	S2	N1)

CONCLUSION

Les sols de la zone permettent de pratiquer une large gamme des cultures quoique acides et pauvres chimiquement. Cette fertilité chimique diminue très rapidement lorsque la forêt est dégagée à cause des pluies abondantes qui lessivent les bases et accélèrent le prosion. La matière organique qui permet d'améliorer les popriétés physiques, chimiques et biologiques du sol est détruite. Les organise alors la "mort" du sol et les rendements diminuent de façon successive.

1.1.2. CALENDRIER AGRICOLE DANS LA ZONE DU PROFET

h-is	Travaux effectués	Récoltes
Janvier	Sur cacaoyères: néant Sur vivriers: premier défrichage de la forêt, Récoltes des arachides et du maïs des parcelles mises en place en Septembre de l'année précédente.	Récolte continu de manioc macabo, régimes de plan- tain, le sol constituant le meilleur lieu de stockage
Février	<u>Vacacyères</u> : néant <u>Vivriers</u> : suite des défri- chages et débardages ; brûlis des gros arbres	Fin des arachides et maîs
	Cacaovères : désherbage realisé de manière très irrégulière (sapia) Vivriers : 1ère quinzaine : Fin de la défriche et du brûlis.	Récolte continue de manioc macabo mis en place en Mars de l'année précédente
	Seconde quinzaire après la première pluie mise en place des courges et des quelques ignames, manioc, macabo, semis des arachides, maîs et légumes divers.	
<u>Bxril</u>	<u>Cacaoyères</u> : le travail de "sapia" continue	Récolte du macabo sur la parcelle de Septembre de l'année précédente.
	Vivriers : fin des semis sur la première quinzaine et début du désherbage-sarclage Misc en place des rejets de plantains.	r amoo provousion
M.i.	<u>Cacaovères</u> : traitement contre la pourriture brune <u>Vivriers</u> : grande période des désherbages . Mise en place des plantains.	Récolte continue sur manioc, macabo et plantain à raison d'une demi-heure chaque jour.
disan	<u>Cacaovères</u> : traitement contre la pourriture brune et sapia (suite) <u>Vivriers</u> : - fin des sarclages,	
	désherbages à la fin du mois première récolte des arachides.	Idem à Mai
Juille:	Cananuares : canie (fin)	

<u>Vivriers</u>: - grande période de récolte des arachides et des courges

- Défrichement des parcelles qui seront mises en culture en Septembre. Récolte d'arachides et un peu de mais. Outre les travaux aux champs, il y a beaucoup de travail à la case : séchage et égoussage des arachides, séchage des concombres.

A. at

Cacaovères : Idem Juillet
Vivriers : - suite des défrichechement et fin avant le 20 août
- Semis des arachides, maîs,
 manioc, macabo, plantains,
 légumes...

Fin des récoltes des arachides et maîs, récolte continue du manioc, macabo et plantain.

Septembre

<u>Cacaovères</u> : Récolte <u>Vivriers</u> :

- Semis (suite)

 entretien et redensification du manioc mis en place en Mars. Généralement le paysan en fait 3 à 4 récoltes par an.

 Récolte du macabo mis place en Septembre de l'année précédente

 Récolte des feuilles de manioc de Mars qui sont très appréciées.

Octobre

<u>Cacaoyères</u>: récolte <u>Vivriers</u>: Semis (fin) et début des désherbages.

Récolte continue des maniocs, macabos.

i vembre

<u>Cacaovères</u> : Récolte <u>Vivriers</u> : désherbage et sarclage (suite)

Récolte du macabo dont la majorité provient de la parcelle de Mars.

Décembre

Cacaovères: Récolte <u>Vivriers</u>: début de la récolte des arachides et maïs. Début de défrichage de la parcelle qui sera mise en culture en Mars de l'année précédente.

Récolte continue du manioc, macabo, légumes, plantains dans les anciennes parcelles.

1.1.3. BILAN DE LA RECHERCHE

Les programmes dont les résultats sont vulgarisables dans la zone du projet sont présentés ci-après :

i) <u>Céréales</u>: Il s'agit essentiellement du maïs qui fait l'objet des nombreuses recherches et dont les variétés pour la zone forestière ent présentés dans le tableau ci-après:

Description sommaire des variétés de maîs mises au point par l'IRA pour la zone forestière du Cameroun

Variétés		Couleur des graines	
CMS 8501	! 105-110 !	BLANC	! lère ! 5 - 6
CMS 8507	110-115	BLANC	! lère ! 5 - 6
CMS 8503	105-110	BLANC	l 1ère 4 - 5
SUWAN I-SR	105-110	JAUNE	! 1ère 5
CMS 8602	105-105	JAUNE	2ème 3 - 4
TZESR	90-100	BLANC	! 2ème ! 3 - 4

Surce : IRA - Fiche de culture Céréales

bes techniques culturales sont résumées dans le tableau ci-après :

ochniques culturales du mais en sone forestière

(Désignation !	Technique à adopter
Galture	A plat sur terrain défriché/brulé
Dates des semis	15 Mars - 15 Avril, 15 Août - 30 Août
(Densité des semis!	Pure: 0,75 m ou 1.00 x 0,25 m = 40 à 53.000 pieds à l'hectare Avec manioc: 1 m x 0,25 m = 40.000 pieds à l'hectare
	Avec arachide: 2 m x 0,25 m = 20.000 pieds par hectare
esherbage !	Manuel à la 4è semaine après semis
Engrais !	400 - 600 kg de 20 - 10 - 10/ha à épandre en bande 5 semaines après le semis (une semaine après le 1er désherbage)
Kécolte !	Frais : dès épiaison
(Stockage	Epis/grains bien sec
Profit net	100 à 150.000 F.CFA/hectare

La fiche technique donne les détails de chaque opération.

2) <u>Tubercules et racines amylacées</u> :

- <u>Manioc</u>

Les clones améliorés pour le manioc sont pour cette zone agroécologique sont : 8 017, 8 034, 8 061 dont la longueur du cycle est de 1 mois qui sont tolérantes aux principales maladies (Zanthomonas spestus, collectotrichum gloeosporioides). Les rendements en tebercules sont supérieurs à 25 tonnes par ha alors que la densité de plantation est de 6 à 10.000 pieds par ha.

Les autres tubercules n'ont pas encore fait l'objet des investigations poussées et vulgarisables.

- Patate

La variété T.I.B.1 dont la longueur du cycle varie entre 3 et 4 mois est adaptée à cette zone écologique. Elle se cultive à la densité de 30 000 boutures par ha.

3) Banane et plantain

Une grande gamme des cultivars de plantain existe et le choix est determiné par les consommateurs en fonction des besoins culinaires. Cependant quelques variétés sont recommandés comme le montre le tobleau ci-dessous.

Variétés des bananes plantain

Variétés	Poids	mo	yen	du régi	me! Lot	ngueur o	du c	:ycie
French sombre	! 20	à	30	kgs	!	10 à	12	mois
French clair	20) à	29	kgs	!	10 à	12	mois
Amou	21) à	27	kgs	!	10 à	11	mois
Batard	1	3 à	30	kgs		11 à	13	mois
Njock Kon	! 40	à	48	kgs	į	13 à	15	mois

Ces cultivars ont été testés et ont un bon comportement en basse altitude (80 m - 1400 m).

Les techniques culturales peuvent se résumer comme suit :

- Trougison: $70 \text{ cm} \times 70 \text{ cm} \times 70 \text{ cm}$
- densité : 2.000 plants à l'ha au maximum ; 2,50 m x 2,50 m
- mise en place : 8 à 10 cm au dessus du collet après parage
- entretien : lutte contre les mauvaises herbes, paillage, oeilletonnage
- soins aux régimes : casser le bourgeon mâle 20 cm au dessus de la derrière main
- fertilisation : apporter résidus des cultures, lutter contre nématodes et cercosporioses.

4) Fruits et ananas

Fruitiers

De nombreuses recherches ont été menées sur la culture des fruits des nombreux clones pouvant bien pousser dans la zone sont diffusés. Il s'agit principalement des manguiers, des avocatiers et agrumes (orangers, mandariniers, pomelos et citronniers). Les meilleurs cultivars sont obtenus par greffage et nécessite le choix judicieux des porte-greffe et des clones devant servir comme greffons.

Pour les manguiers, on choisira pour la production des portereffes des noyaux de variété dite "du littoral" ou "Améliorée du meroun" ou "Number one".

Four les agrumes, on utilisera exclusivement les trois portegresses retenus par l'IRA:

- les citranges "TROYER" ou "CARRIZO" pour les orangers, mandariniers et pomelos;
- les citrus "VOLKAMERIANA" pour les limettiers et citronniers.

Four l'avocatier, il n'existe pas de porte greffes déjà sélectionné; mais l'on utilise les noyaux provenants des semis de la province de l'Ouest qui sont plus gros que ceux de variétés greffées.

Toutes ces pratiques ainsi que la conduite d'un verger font l'objet des fiches techniques qui servent aux vulgarisations

Ananas

Les variétés ont été sélectionnés ainsi que les techniques e lturales pouvant conduire à des rendements de 20 tonnes par hectare.

Densité idéale de plantation

Espèces	! Distances de plantation ! en mètres	! Nombre d'arbres ! à l'hectare
Manguiers	! 10 x 10	! 100
Avocatier	10 x 10	100
Safoutiers	10 x 10	100
Orangers	5 x 8	250
Goyaviers	5 x 8	250
Papayers	2 x 3	1.666

5) Système de production

Le système d'utilisation de terre plus adapté dans cette région est l'agroforesterie c'est-à-dire un système où le paysan exploite simultanément, rationnellement et économiquement les arbres, les animaux et les cultures tous se trouvant sur une même parcelle de terrain.

Trois technologies agroforestières sont prometteuses dans cette zone. Ce sont : la culture en couloir, la jachère améliorée et les jardins de case à haies vives. On développera ces systèmes dans le chapitre traitant de 'amélioration de la composante agriculture dans la région.

Les essences agroforestières testées à Yaoundé sont résumées dans tableau ci-après

Essences		Description	! Usages et
Ç.	1	et plantation	! problèmes ;
(ر سر بند مو سر بند سر سر بند بند بند بند بند بند بند بند
(Cassia .		arbre pouvant	
(Siamea	! et semi arides!	atteindre 7 m	
•(eouloir 2
f - 1	!. altitude infé-!	de haut ;	!. Non aimé par)
i		. croissance	les animaux
	!. Pluviométrie !	rapide	!. Toxique pour
1		. rejette très	le porc
•	! 700 m	bien	1
•		. Semis des	• •
1	!. Température !		• / •
	! 20° - 22°C !	graines ou des	
		plants après	!
		scarification	
Contract of the Contract of th	1	des semences	!)
()
(Flamingia	!. Zones humides !	. arbuste de	!. Très bon
Congesta	! altitudes in-!	moins de 2 m	! fourrage et)
(! férieures à !	de haut ;	! contient 18 %)
1	! à 1.600 m !	. Fixe l'azote	de protéine
	!. Pluviométrie !	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	!. Très bon pour)
1	! annuelle supé-!	. rejette très	paillage et)
ì	! à 900 m !	bien et tolère	
	!. Température	l'ombrage	couloir)
. C . f	1 180 - 240C	T OWNTOR	!. Très bon
	1 2400		! pour contour)
			d'érosion)
1			
	1 7 man bound dog 1	anhaa nammat	Yvallant)
		arbre pouvant	
sepuim	! altitudes in-!	atteindre 10 m	
· C	! férieures à !	· .	petits ruminants
I	! à 1.500 m !		!. Bon pour)
	!. Pluviométrie !		(pailles, engrais)
i .	! comprise entre!		verts et cultu-)
•	!1.000 et 2.300m !	. Croissance	re en couloir,)
t in the second	! Température !		. Bon pour bois)
(4)		-	
•	. 550 - 580C :		! de feu, brise)
{	! 22° - 28°C !		! de feu, brise) ! vent, haies)
(; ZZo – Z8oC ;	. Semis direct,	
((i	. Semis direct, des plants ou	! vent, haies) ! vives et)
((; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ;	. Semis direct,	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture)
(((:	. Semis direct, des plants ou	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture) !. Racines et)
(((! 220 - 280C !	. Semis direct, des plants ou	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture) !. Racines et) ! écorces toxi-)
(((((! 220 - 280C !	. Semis direct, des plants ou	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture) ! Racines et) ! écorces toxi-) ! ques
((((((! 220 - 280C :	. Semis direct, des plants ou	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture) ! Racines et) ! écorces toxi-) ! ques) ! Graines per-)
	! 220 - 280C !	. Semis direct, des plants ou	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture) ! Racines et) ! écorces toxi-) ! ques ; ! Graines per-) ! dant vite leur
(((((((! 22° - 28°C !	. Semis direct, des plants ou	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture) ! Racines et) ! écorces toxi-) ! ques ; ! Graines per-) ! dant vite leur ;
((((((((! 22° - 28°C !	. Semis direct, des plants ou	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture) ! Racines et) ! écorces toxi-) ! ques ; ! Graines per-) ! dant vite leur
((((((((Semis direct, des plants ou des boutures	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture) ! Racines et) ! écorces toxi-) ! ques) ! Graines per-) ! dant vite leur) ! pouvoir) ! germinatif)
(((((((((Calliandra	. Zones humines!	Semis direct, des plants ou des boutures arbuste de 4 à	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture) ! Racines et) ! écorces toxi-) ! ques) ! Graines per-) ! dant vite leur) ! pouvoir ! germinatif) ! Très bon
(((((((((((Calliandra alothyrsus	!. Zones humiues !!	Semis direct, des plants ou des boutures	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture) ! Racines et) ! écorces toxi-) ! ques) ! Graines per-) ! dant vite leur) ! pouvoir) ! germinatif)
	. Zones humines!	Semis direct, des plants ou des boutures arbuste de 4 à	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture ! Racines et) ! écorces toxi-) ! ques ! Graines per-) ! dant vite leur) ! pouvoir ! germinatif ! Très bon ! fourrage,
	!. Zones humiues !!	Semis direct, des plants ou des boutures arbuste de 4 à	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture) ! Racines et) ! écorces toxi-) ! ques) ! Graines per-) ! dant vite leur) ! pouvoir ! germinatif) ! Très bon
	Zones humines ! la altitudes com ! prises entre ! 750 et 800 m	. Semis direct, des plants ou des boutures . arbuste de 4 à 6 m de haut, . Fixe l'azote	! vent, haies ! vives et ! apiculture ! Racines et ! écorces toxi- ! ques ! Graines per- ! dant vite leur ! pouvoir ! germinatif ! Très bon ! fourrage, ! Très bon pour
	Zones humiles ! ! altitudes com ! ! prises entre ! ! 750 et 800 m ! ! Pluviométrie !	Semis direct, des plants ou des boutures arbuste de 4 à 6 m de haut, Fixe l'azote Rejette très	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture ! Racines et) ! écorces toxi-) ! ques ! Graines per-) ! dant vite leur ! pouvoir ! germinatif ! Très bon ! fourrage, ! Très bon pour) ! engrais et
	Zones humines ! altitudes com ! prises entre ! 750 et 800 m ! Pluviométrie ! annuelle infé-!	Semis direct, des plants ou des boutures arbuste de 4 à 6 m de haut, Fixe l'azote Rejette très bien	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture) ! Racines et) ! écorces toxi-) ! ques ! ! Graines per-) ! dant vite leur) ! pouvoir germinatif) ! Très bon fourrage, ! ! Très bon pour) ! engrais et culture en
	Zones humines ! La altitudes com ! prises entre ! 750 et 800 m ! Pluviométrie ! annuelle infé-! ! rieure à 1000m!	. Semis direct, des plants ou des boutures . arbuste de 4 à 6 m de haut, . Fixe l'azote . Rejette très bien . Croissance	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture ! Racines et) ! écorces toxi-) ! ques ! Graines per-) ! dant vite leur ! pouvoir ! germinatif ! Très bon ! fourrage, ! Très bon pour) ! engrais et
	Zones humines ! altitudes com ! prises entre ! 750 et 800 m ! Pluviométrie ! annuelle infé-!	Semis direct, des plants ou des boutures arbuste de 4 à 6 m de haut, Fixe l'azote Rejette très bien	! vent, haies) ! vives et) ! apiculture) ! Racines et) ! écorces toxi-) ! ques ! ! Graines per-) ! dant vite leur) ! pouvoir germinatif) ! Très bon fourrage, ! ! Très bon pour) ! engrais et culture en

	sécheresse ! ! ! !	Semis direct, ! feu, de des plants, ! poteaux et . inoculation ! d'apiculture) du rhizobium ! amcliorant la ! croissance !
<pre>(leucocephala ! (</pre>	à semi-arides ! Altitude infé ! rieure à 1600m! Pluviométrie ! comprise entre! 300 et 1 700mm! Températures ! comprises ! entre 200 et !	de haut, ! Bon pour en-) ! Fixe l'azote ! grais vert et) ! culture en) Rejette abon- ! couloir,) damment, ! ! ! Bon bois de) Croissance ! feu, de haies) rapide, ! vives et) ! lutte anti-)
	N'aime pas les! sols très acides (pH < 5)!	boutures ou !)

6) Plantes stimulantes: Cacaoyer

Des données précises sur la création et la conduite d'une pépinière existent ainsi que pour la création d'une cacaoyère.

Pour la pépinière, les données portent sur : les outils nécessaires pour l'installation et la conduite d'une pépinière, les matériaux de construction. La mise en place, la construction du hongar, le plan de la pépinière, la préparation des sachets et leur sposition, le semis, l'entretien des plantules, la date de sélection s plantules et leur durée de séjour en pépinière, les insectes n'isibles et les moyens de lutte.

Pour la création de la cacaoyère, nous regroupons les données dans le tableau ci-après :

connées pour la création d'une cacaoyère

. Végétation !	Foret vierge ou secondaire
(· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Terrain bien drainé, pente 10 % maximum et sols profonds et meubles. Il faut éviter les sols marécageux, rocheux ou sableux
Choix du ! (matériel végétal! (utiliser le matériel hybride sélectionné, pré- coce (production à partir de 2 ans), producti- vité élevée (1 tonne par ha); croissance rapide et bonne vigueur végétative
. Ecartement !	2,5 m x 3 m pour la zone d'étude
(Trouaison !	40 cm × 40 cm × 40 cm; pratiqués 2 semaines 1/2 avant la mise en place
Epoque de ! (mise en place!	Avril - Juin / Août - Septembre
de l'ombrage !	En cas de plantation à découvert, mettre bananier plantain mêmes dimensions que les cacaoyers entre les pieds et dans la ligne ou en lignes alternés.
Entretien !	Désherbage manuel ou à l'herbicide, Surveillance phytosanitaire des 2è mois après la mise en place, Traitement insecticide à la demande contre psylles, chenilles défoliatrices, criquets puants

7) Oléagineux : Palmier à huile

Les variétés productives adaptées à la région, les techniques de culture depuis le germoir jusqu'à la conduite en champ sont connues et les données sont disponibles et ne demandent qu'à être utilisées.

1 2 PECHE

HYDROBIOLOGIE DES COURS D'EAU DE LA ZONE

	COURS D'EAU						
AMETRES	NTEM	! BIWOME !	NDJO'O Jaune 0,7 30,6 18,6 22 45,3 6,5				
(Paramètres physiques (Couleur	Jaune-Verte 0,9 18,8 21,2 25 4,85 6,3	Jaune 1 0,4 21,9 1 19,2 22 22 3,80 6,7					
(Paramètres chimiques (Calcium Calt (Macasium Mgst (Locasium Mgst (Locasium Mst (Locasium Nat (Locasium NA4t (Fott (Fott (Fott) cass des cations (0,962 0,048	! 0,511 0,042! ! Trace 0,000!	0,842 0,042) 0,438 0,036) Trace 0,000)				
(Anims (Carbonates (03- (Bicarbonates (03H-)) (Chlorures CL- (Phosphates PO4- (Sulfate SO4- (Nitrites NO2- (Nitrites NO3- (Sommes des anions (Silice SI2 (Alumine AL203) (Oxy e ferrique Fe203)	4,882 0,080 0,993 0,028 1,057 0,022 0,130 7,54 0,28 0,25	! 0,147!	0,709 0,020) 0,361 0,020) 0,620 0,010)				

1.3. CHASSE

1 3.1. CLASSIFICATION DES ANIMAUX DANS LES CLASSES DE PROTECTION RT TYPES DE PERMIS DE CHASSE

fous les animaux du Cameroun sont classés dans l'une des trois

animaux rares ou en danger de disparition qui sont palement protégés et qui ne peuvent être tués sans autorisation apparents du Ministère de Tourisme pour les buts de recherche, de la protection d'une personne ou de ses biens.

Classe B: animaux partiellement protégés qui ne peuvent être tues que si on a un permis de chasse.

sse C: Les autres animaux dont la tuerie est réglementée pour entenir leur population.

Tous les jeunes animaux de la classe B et C sont considérés comme animaux de la classe A, et ne devraient pas être tués.

La chasse se fait avec l'obtention d'un permis de chasse. Il en ste trois sortes qui sont :

- Grande chasse : les chasseurs sont autorisés à tuer 2 animaux de classe et deux animaux de la classe B et C.
- Moyenne chasse : les chasseurs sont autorisés à tuer 4 animaux de la classe B et 2 animaux de la classe C.

Petite chasse : les chasseurs sont autorisés à tuer 20 oiseaux et 20 animaux de la classe C.

Les frais pour la chasse varient selon les nationaux, les résidents et les touristes comme suit : (en F.CFA y inclus les timbres fiscaux).

	and the second second									
		!	Grande	!	Moyenne	!	Petite	!)	
		!				į	oiseaux	!	animaux)	
í	National	!	100.000	!	60.000	!	45.000	!	55.000	
i	esident	; !	200,000	:	100,000	; !	70,000	; !	80.000	
i	Fouriste	!	275.000	!	150.000	;	85,000	!	100.000)	

Pour la moyenne et la grande chasse, le chasseur doit se présenter dans le bureau de tourisme le plus proche dans un délai de 15 jours après avoir abattu un animal pour payer une taxe d'abattage (en plus du permis de chasse). Ces taxes varient en fonction du lieu de résidence et du type d'animal (voir tableau No en annexe).

La petite chasse est ouverte toute l'année alors que les autres cetégories le sont du 31 Décembre au 31 Mai.

Le braconnage est puni par des amendes. L'amende est calculée en a outant le prix du permis de chasse à la taxe d'abattage et en multipliant le total par 1,5. Une somme extra qui représente les coûts par attraper le braconnier est ajoutée pour couvrir les coûts.

Exemple: Amendes pour abottage des animaux classés

- Chimpanzé 850.000 F.CFA Buffle 180.000 F.CFA Company 60.000 F.CFA LIST DES ESPECES ANIMALES DANS LA ZONE D'ETUDE

Fami e/Sous-famille Dénomination Nom scientifique et Nom commun locale (langue

Boulou ou mvaé)

Manidae

- Pargolin à longue queue ka Manis tetradactyla

- Pangolin à écailles

ricupsides ka Manis tricupis

Scium dae

- Ecreuil des palmiers 0vé Epixerus sp

Cric lidae

de Gambie Kossi Cricetomys sp

Ancm uridae

- A malure nain Ngui Anamalurus sp

Thryonomyidae

- Aulacode commun Mvep Thryonomys Swinderianus

Felidae |

- Panthère Nkeu

Eléphantique

- Eléphant Zok Loxodonta africana

cyclotis

Proc iidae

- D an d'arbre Nyôk Dendrohyrax arboreus

Suidae

- Potamochère Ngoé . Potamochoerus porcus

Trage idae

- Chevrotain aquatique Vian Hyemoschus aquaticus

Tragelaphinae

- Sitatunga Emvou Tragelaphus spekei

Cephalophinae			
- Cephalophe à dos jaune	Zip		Cephalophus sylvicultor
- Cophalophe à bande			
dorsale noire	So		- " - dorsalis
- Céphalophe de Peters	Mvim	_	" - Callipygus
- Céphalophe bleu	Okpwen		" - Monticola
Cercopithecidae			
- Mandrill	zombo		Papio sphinx
- Cercopithèque diane	foung		Cercopitheus diana
Colobidae		:	
- Colobe noir	Mvon ou A	4vembe	Colobus polykomos
			satanas
Pongidae			
- Gorille	Nji		Gorilla gorilla
- chimpanzé	Wo'o		Pantroglodytes
		•	
Sauriens et reptiles			
2			Consendados
Crocodile du Nil		·	Crocodylus sp
- Vipère à corne	Ākwé		Bitis sp
- Pyton commun	Nvom		Pytons sp
- Varan	Nka'a		Varanus sp
varan	NAG G	•	varanus sp
Batraciens	en e	4.	
- grenouille géante			Conrauna
goliath			
<u>Cheloniens</u>			
- tortue d'eau douce à			
carapace molle	8		Tortudo sp
Oiseaux			
Carnassiens	* 42*		
- Aigle ravisseur			Aguila rapax
- Aigle Je Wahlberg	: *	-	u H
Wahlbergi	e de la companya della companya della companya de la companya della companya dell	* *	
·	•	1	•

Pint des

- i ntade

edou di

- Fintade commune

meleagris

Perre luets

robustus

erithacus - perroquei robuste

Martins pêcheurs et Martins chasseurs

Martin pêcheur à ventre blanc leucogaster

- Marin chasseur à possine bleue

Chouettes, Hiboux, Effraies et ducs

- Effraie africaine
- Hu otte africaine
- Grand duc de Verreaux

Calaos

- Grand calao à casque noir
- calao à joues brunes

Barbicans et barbus

- Barbican à poitrine rouge
- Pe it barbus à tâches jaunes duchailli

Pics

- Pi à tâches noires
- Pic à dos vert
- Pic à ventre rouge
- Pic gris

Guttera

Numida

Psittacus

Poicephalus

Alcedo

Halayon malimbica

Tyto alba Ciscaba wood ford: Bubo lacteus

Ceratogymna atrata
Bycanistes cylindricus

Lybius dubius
Buccanodons

Campethera punctuligera
- " - caillautii

Mesopicos pyrrogaster

- " - goertae

Soui-Mangas

- Soui-manga de Frazer
 - S :i-manga olivâtre

Tiss ins

- Tisserin à tête rousse
- Tisserin à tête noire
- serin gendarme

Anthreptes fraseri Nectariania fuliginosa

Ploceus velatus
- " - melanocephalus
- " - cucullatus.

2.160 9.590 2.070 540 2.151 13,419 116.172 15.563 16.840 10.746 7,964 35, 189 en kgs wif |Poids 70,00 30,00 120,00 60,00 4,50 2,00 4 S 0,0 5,50 2, 88 20,00 lmoyen du gibier vif (Paids 2.982 6.398 5,225 84 17 3.952 137 69 11.940 i Nambre gibier 19.00 P (Chasse au (fusi I 2,545 2.540 Saisor !morte 3.240 7.040 2,520 3.158 3.240 450 quant: tés autoconsommées ichasseurs! Petits 4.900 784 0+4 392 462 13 chasseurs Grands cab seinopasen Principales Porcs-épics Potamochère Pangoi ins Mandrills He-issors Chimpanzé Antilopes Gorilles gibiers Lievre Singes Rate

1.3.8. Estimation des quantité consommes

1.3.4. Estimation du manne des espones chassées chaque année

					•		
O COLOR	Chasse aux	aux preges			Chasse au Poids	oids	Poids
catégories des gibiers	Grands (11) chasseur	ហ	Saison (90)!morte (101)	Total des animaux chassés	chasseurs du	moyen du gibier vif	en kgs vif
Lièvre	1.540	3.600	2.828	7.968		5,50	43.82
Porcs-épics	1.100	3.500	2.828	7.528		2,50	18.820
Rntilopes	999	006		1.560		20,00	31.200
Hérissons	1 550	3.600		4.260		4,50	19.170
Sats	1.100	3.6.70	5.656	10.356		0, 30	9,320
Pangolins	1.100	3.600	••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	4.700		2,00	9,400
Crocodiles	BN 1404 A		: 1 : 1	303		30	9.090
Potamochère	<u>.</u>			7.		70,00	5.330
Mandrills				5	345	30,00	10.350
Sorilles	na mana dal	ar par h			CI Gr	120,00	11.040
Chimpanzé		n 1944 M		.	44	60,00	2.760
Singes					2.392	4,50	10.764
	6.237	18,900	11.615	36.752	2.875		181 128
					j		
-							

soit en poids sec (43 %) 77.373 kg pour l'ensemble de la zone d'étude

1.3.5 Détails des Revenus de la chasse par catégorie de chasseur

			venus pai			de c	hasse	!		!Revenu !Total
(a Ro	F.CFA		nds !					4.		x 1000
(midel de	!	! cha	sseurs	cha	sseurs	mo.	rte	! fu	sil	!F.CFA
(all ers	!	!			·	!		!		!
(}	! Qté	!Prix T.	Qté	!Prix	. Qté	! Prix	. Qté	!Prix	Į.
(!	i	!(x 1000!		1000 x	!	1	!	!	!
(!	1	! F.CFA)!		!F.CFA		•	!	Į.	!
(hiezres)	1.000	12.940	!2,940 !	352	! 352	2.880	! 2.880	! /	! / :	6.17
(!		!		!	!	!	!	!	!
(Porcs-	1.000	!1.764	11.764	352	352	2.880	1 2.880	! /	!	4,99
(épics !	<u>.</u>	1	! !		!	!	!	ļ	t i	!
(! :	!	!		!	,	!	!	!	!
(Antillo-	3.200	588	!1.881,6!	1	! /, !	/	! /	! /	!	1.881,
(per : !		Į.	!				!	!	!!!	ļ _.
(Hé) s− !	1.000	588	! 588 !	/	! / !	/	! /	! /	! / !	588
(;40		Į.	i. i		!!		<u> </u>	ļ	! !	
(l'ac con l	800	!1.176	! 940,8!	352	281,6	. / .	! /	! /	! / !	1.222,
(little !		i •	<u> </u>		!!		<u> </u>		!!	
(∦o⊨ mo-!	8.000	206	11.648 !	/	/ !	/	! / !		! /!	1.648
(cheres l			1		!		!		!!	
(Croso- 4		! /	/	/	/ !	675	! 8.100!	/	! / !	8.100
(diles !		!	!!!		!		!		!!!	
(Man !		. /	! / !	/	/!		! /	276	! 828!	828
(drills !		! :	1 1		!		!		! !	
(Gorille!	8.000	! /	! / !	/	/ !	/	! / !	74	592	592
			!		!				! !	0.50
(Chimpan!	7.000			/	/!	/	! / !	37	! 259!	259
zes !			!!!	,			:	1011	, , ,	0.094
			! / / !	/	/ !		: / :	1914	128711	2.871
	!		9762,4!		985,6		13.860		! 4550 !	29.158
(199.233!				 31 600!			129591
(nevanu p (chasseu			F. CFA							
. cr (s se u			r.ora				r. OFR		r. Or F	r r.vr

Hoit: - pour les grands chasseurs qui ont un fusil: 458.659 F.CFA/an ou 38.220 F/mois

- pour les grands chasseurs sans fusil : 260,833 F.CFA/an ou 21.735 F/mois
- pour les petits chasseurs : 67.200 F/an ou 5.600 F/mois

Compte d'exploitation des chasseurs

Grands chasseurs possédant un fusil

Recettes = 458.659 F.CFA

Dépenses :

•			
- 2 rouleaux de câbles = 3.500 F x 2	=	7.000	F.CFA
-2 boîtes de cartouches = 2 x 25 x 500	F =	25.000	u .
- Réparation fusil : forfait	· =	25.000	F.CFA/an
- Prix d'achat d'un fusil	. =	25.000	F.CFA
Durée de vie : 50 ans		1	
Amortissement	:	5.000	**
2 matchettes	:	4.000	0
1 lime	;	1.500	•
	-		
TOTAL DEPENSES	•	67.500	F.CFA

Revenu net = Recettes - Dépenses = 391.159 F.CFA par

"Grands" chasseurs sans fusils

Dépenses	:	•	2	rouleaux d	le câl	ole	 =	7.000	F CFA
			2	matchettes	+ 1	lime	=	5.500	11
							 •	12.500	F. CFA

Revenu net = 248.333 F, CFA par

"Petits" chasseurs

Dépenses	:	- 1 rouleau de câble	=	3.500	F. CFA
		- 2 matchettes + 1 lime	=	5.500	31
	-			9.000	F. CFA
		Revenu net	:	58.200	F.CFA par

an.

3.H

APPENDICES AU CHAPITRE II

	Pages
IMPACTS SUR L'HABITAT	. 158
2.1.1. Etablissements humains touchés à la variante maximale	158
The Habitat touche aux variantes maximale et médiane par village	162
IMPACTS SUR LES CULTURES	. 164
2.2.1. Cacaoyères touchées aux diverses variantes par village	164
2.2.2. Normes de calcul des superficies en vivriers touchés	. 165
2.2.3. Evaluation des superficies des cultures vivrières touchées aux diverses variantes	167
2.3. Revenus annuels d'un pêcheur régulier avant et après la mise en eau	169

IMPACT SUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS

2.1.1. ETABLISSEMENTS HUMAINS TOUCHES A LA COTE 405 M (variante maximale) (évaluations JICA, 1991)

Chofferie	! touchés	ifovers -	résidentes	Observation:
	!	. 10,50.0	91	
	!			l
	l carrier and		0.5	
:	! NKOLESSONG	4		Type 1
!	! NDJO!O YOF 1+2	4	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Type 1
	! NYABESSAN Centre			Type 3
	! NYABESSAN Villag	7		Type 3
. !	! EKOUANE	. 1	13	Type 3
TYARESSAN		2 <u>5</u>	<u> 182</u>)
TIMEDOM	ABEM 1	. <u></u>		Type 2
	BEDEMBA	2		Type 1
	MELONGO	6		Type 1
	NKOL MELONGO	3		Type 1
	ABEM 2	4		Type 3
ABEM		<u>23</u>	<u>160</u> !	
	NTEBEZOK 1	4 !		Type 3
	-"- 2	3 !		Type 3
	-"- 3	4		Type 2
NTEBEZOK !		11 !	<u> 100</u> !	
!	ALEN 2.1	. 7, !		Type 2
· !	ALEN 2.2	3 !		Type 1
ALEN 2	- :	<u>10</u> !	<u>68</u> !	
- !	NLOZOK	2 !		Type 1
	MELEN 1 + 2 !!	14		Type 3
MELEN 1	_	16	<u> 106</u> !	
	NHEMEYONG 1	9 !	44 !	non bouché
· !	-"- 2 !	3 !	14 !	Type 3
1	-" 3	5 !	39 !	Type 2 AKAK
!	'' 4 !	6 !	36 !	Type 1 Macé-
į	!	!		doine
HEMEYONG !		<u>23</u> !	103 !	
1	ODING 1	3!		Type 3
1	ODING 2	11!		Type 3
. 1	EFON!	2!		Type 1
:	ABANGSI 1	2!		Type 3
	-"- 2 !	2:		non touché
; ;	-"- 3	27!		Type 3
	BETHEL !	~ <i>4 t</i> : ~ 6 !		Type 3
•	BETHEL !	6!		Type 1
:		1!		
SEBITO :	NSEBITO 1	1 : 54 !	274 !	Type 1

touché	1.432		<u> </u>
ひしんしょだい ここ	! 162!	1.023	!Type 1
	!	0.0 4	!Type 2
en %	! (9,0! i I	83,1	Type 3
	205 !	1.232	1
	1	·	.]
ALOUM 1.1	6 !	19	!Type 1
ALOUM 1 2	2	£ 3	!Type 1
ALOUM 1 3	3 !	31	!Type 1
Partie touchée	11	55	!Type 1 3ha_
%			!meaux
TOTAL :	64	313	!
Touchée	173 !	1.076	! !Tvpe 1
			!Type 2
			!Type 3
! %	1 61,5 1	67,4	
<u> </u>	<u> </u>		
1			!
TOTAL:	281 !	1.599	!
	ALOUM 1 2 ALOUM 1 3 Partie touchée % TOTAL: Touchée	ALOUM 1.1 6 ALOUM 1.3 3 3 Partie touchée 11 77.2 TOTAL : 64 173 64 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,5 61,	ALOUM 1.1 6 19 ALOUM 1.3 2 5 ALOUM 1.3 3 31 Partie touchée 11 55 % 17.2 17.6 TOTAL: 64 313 Touchée 173 1.076

Récapitulatif

na fonction du tableau ci-dessus les terroirs sont repertories en fonction des préjudices causés comme suit :

2.1 a - Villages et terroirs à déguerpir en entiers (type 1)

V_llage_chefferie	Hameaux	Nbre	Populations
ALOUM 1	ALOUM 1.1,2,3	<u>de fovers</u> 11	55
H: ABESSAN	NKOLLOSSONG	4	35
	N'DJO'O YOP 1+2	4	.15
			<u>50</u>
Al MH	BEDEMEA	<u>8</u> 2	15
	MELONGO	6	4
	NKOLMELONGO	3	20
		11	<u>76</u>
Acol, a,	Alen 2.2	3	14
MELEN 1	NLOZOK	3 2 6	$\overline{15}$
NHEMEYONG	NHEMEYONG 4	6	36
	(Macédoine)	 -	- 15-11-
NESBITO	EFON	2	9
	BETHEL	$\overline{6}$	6
	NSEBITO 1 (Ntebe		
	zok)	1	6
	•	ĝ	21
		- • • •	- _
TOTAL :		39	212

1.1.b. Villages subissant des dégats partiels sur l'habitat et les ouitures (type 2;

Village chefferie	<u>Hameaux</u>	<u>Nre de</u> foyers	Populations
ABEM NTEBEZOK	FAREM 1 NTEBEZOK	8 4	62 40
ALEN 2 NHEMEYONG	ALEN 2.1 NHEMEYONG 3 (AKAK)	7 5	54 36
TOTAL Type 2		24	192

2.1.c - Hameaux subissant des degâts partiel uniquement sur les cultures vivrières et/ou de rente (type 3)

Village chefferie	<u>Hameaux</u>	<u>Nbre de</u>	<u>Populations</u>
NYABESSAN	CENTRE	9 ' :	79
	VILLAGE	7	40
	EKOUANE	1	13
•		17	132

MTEREZOK NTEBEZOK 2 3	25
NTEBEZOK NTEBEZOK 2 3	
MELEN 1 MELEN 1 ET 2 14	91
NHEMEYONG 2 3	14
NGERITO ODING 1 3	13
ODING 2	53
NSEBITO 3 27	126
ABANGSI 1 2	12
43	204
TOTAL Type 3 84	488

in fonction du classement ci-dessus, le récapitulatif des énages subissant les dommages est le suivant par chefferie de éna dégré dans la zone d'impact du barrage.

, / lages	Nbre	Турь	1 !	Туре	2 !	Туре	3 !	Non	
fferies	Ménages !	Prejud		Préjud	lices !	Préjud	lices!	Touch	és j
	Foyors	Maje	urs !	Moye	ns !	Mine	eurs !		,
	ļ	Nbre	%!	Nbre	% !	Nbre	%!	Nbre	%
<u>l</u>	!		1		!		!)
NYABESSAN	25 !	8	32!	0	0 !	17	68!	0	0)
(ABEM	23 !	11	48!	8	35!	4	17!	0	0)
NTEBEZOK	1.1	0	0 !	4	36!	7	64!	0	0)
ALEN 2	10 ' !	3	30!	7	70!	0	0!	0	0)
CMF FN 1	16 !	. 0	0!	2	13!	14	87!	0	0)
ा (का राजनीति) प्रकारीति	23	. 6	26!	5	22!	3	13!	9	39)
(NonBITO	54	9	17!	0	0!	4.3	801	2	3)
(ALOUM)	11	11	100 !	0	0!	0	0 !	0	0)
(**************************************							· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
CTOTAL HONE	173	48	28!	26	15!	88	51	11	6) 6)

ξ'n,

ő

7 1113, (a) 'n m m Ų ٥ 23 را س 36 (i) 4. S TYPE .. ø Q ゆしりと 2.1.2. HABITH! TOUCHE BUX VARIANTES MAXIMALE ET MEDIANE 2.1.2.a. Nombro, type et surfece (m2) des maisons touchées à la variante maximale 8 9 9 g'08 2 <u>8</u> η (1) 33,4 56,0 400 2 49 1659,26 15.4.4 4 224,26 4 Surf TYPE B 61 ام (آ) 4 4 1320 200 187 <u>4</u> ψ W 4 ئ <u>ም</u> 482 8 400 5597,88 548,930 676,81 ú, 518,496 722,044 1240,54 234,600 783,53 176,000 448,000 198,8 SLIT 5 34V1 ŝ 8 事しなて 647 . 0 0 Sur. TYPE I 4 Spra V:11age TOTAL NYABESSAN TOTEL NHEMEYONG TOTAL PLEN IT TOTAL MELEN 1 TOTAL NSEBITO TOTAL ALOUM I ALEN II 2 (Bokok) HBEM NXOLMELONGO TOTAL ABEM NSEBITO BETHEL NAMES AND PARTY OF TAXABLE PARTY HBEM MELONGO SHEMEYONE IN ABEN BEDAMBA NKOLESSONG NDJO: OF II ALOUM 1-1 ALEW II 1 NSEBITO 1 MELEN 1 TROUGH TOT R. S S S

		The state of the s						:	
	7. 1.	TYPE I	i		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·) Y	177中島 元	3347
	- STORY	2 DM OLDZ	OLOZ	4.5	ZD-re-	u.	A COST	1. 1. 13	More Jour Abre Su
HREM MELONISC	0	0	3	6 448,000	0	၁ 'ဝခ	+4	ń	
HBEM NKOLMELONGO	 O		য়	234,000	ਜ਼	0 0			
NELEN I	0		p o l	000,88	0		(V)	n m	
NHEMEYONS	6		٧	718,000			- *	2	:
NKDLESSONG	0		iss.	549,000	24 m	ស ស ស			
		0	Na	2048	4	167,9	A Management of the part of	A	4 24 5 1 0 i

: TREACTS SUR LES CULTURES
:... TRESUMERES TÓUCHEES
:.... Nombre de pieds de cacaoyers par village à la variante maximale

(VILLAGE	< 5 ans	 5 à 19 ans	 > 15 ans	TOTAL
n et uarren	2.240	800	10.720.	13.760
! א אור אור אור !	160	1.780	7.640	9,760
8 II		!	6.827	6,827
: (185 	. *	! ! 10.240	! 2.560	12.600
RE YOUG !		! !	1 2.230 '	2.230
. BITO NTEBEZÖK !		!	! ! 12,795 !	12.795
+ (8) YO		ļ	! 160 !	160
). !		!	2,880	2.860
4,0%51550 4,0%51550 1	•	! !	! 12.600 !	12.800
C 100 NG	1.440	960	! છ.6વા	11.040
C TOTAL !	3.640	13.760	67.452	85.052

VILLAGE	Nombre plantation	< 5 ans	! 5 a 15 ans) 15 ans !	Toral
е веропва	3 :		640	10.720	11.360
nn swee	! !	•	1.280	6.880	8.160
на ч. на 11	4 !		1	3.071	3.071
C Brown	. 2		10.240	2.560	12,800
E NET HEYONG	! 2 !		!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	1.440	1,440
A TO HEBEZON	1 3 1			4.528	4,526
	!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!		1	160	180
C NY 45ESSAIR	1 1			1.152	1.152
C C MEDICESSONS	! ! 5 !			12.800	12.800
् ट काम भढ़	1 4!			1.984	1,984
FOTEL	28	. 0	12,160	45,295	57.455

C VILLAGE	! Nombre !plantation	< 5 ans	! !5 à 15 ans !	> 15 ans	TOTAL
P MELONGO	1		1.280		1.280
v v u v	1		; !	2.900	2.900
ie III	2 1	,	9.216	2.239	11.455
Hem.Essong	i 4 i		: ! ! !	11.691	11.691
TOTAL			10,496	16.830	27.326

2.2.2 NORMES DE CALCUL DES SUPERFICIES EN VIVRIERS TOUCHEES

- Le tableau d'évaluation des superficies touchées tient des normes suivantes :
 - 1) Le nombre de foyers pratiquant les cultures vivrières c'est-à-dire les femmes mariées et les femmes chefs de foyers;
 -) Les types de villages touchés tels que définis au ranguaphe 2.3.1.;
 - Dans le type 1, toutes les exploitations annuelles sont
 - Dans le type 2, une moitié des foyers est à déguerpir ;
 - Dans le type 3, un tiers des foyers est touché.
 - o) bes superficies cultivées sont calculées selon les unités qui cont indiquées en compte dans le décret d'indemnisation. Est fixes en compte le fait que l'arachide et le maïs sont cultivés deux fois par an. Mais au premier cycle, une moitié de la surface est destinée au concombre cultivé une fois par an, le macabo se trouve sur deux parcelles (année 0 et année 1), le manioc se trouve sur trois parcelles et rejette 3 fois pendant les 5 ans qu'il dure dans le champ.
 - 4) La surface moyenne par parcelle a été estimée à 6108 m2 et elle est prise en compte pour estimer les surfaces. L'importance des cultures est aussi utilisée.

Ex de calcul : ABEM DEMDAMBA

- Nombre de foyers Z
- Superficie cultivée 2X6108 m2
 - Superficie cultivée en arachide 2 X 6108 m2 X 91 /100 X
 - Superficie cultivée en concombre 2 X 6108 m2 X 91/100 X 0,5
 - Superficie cultivée en maîs 2 X 6108 X 2,5/100 X 2 (le mais de cultive pendant les deux cycles)
- Nombre des pieds de manioc 2 X 6108 X 3/100 X 3300 X 3

10000

avec 3/100 = importance de la culture 3200 = unité m2

3 = le manioc se trouve sur les 3 parcelles de l'exploitation (année 0,0-1,0-2)

- Nombre des pieds le macabo 2 X 6108 X 0,5/100 X <u>450</u> X 2 10000
- Nombre de pieds de banane plantain 2 X 6108 X 2/100 X 2300/10000 X 3 X 3 ;
- e plantain rejette 3 fois en cinq ans et se trouve sur les 3 parcelles :
 - autres cultures : cultures éparses occupant 1% de la surface (légumes)

2.23 Evaluation des superficies et quantités de cultures vivrières jonchées par hameau.

2.2.3.a. A la variante maximale.

,	•	1		ļ	I	I	F	!
	Nbre foyers concernes	Arachide (m2)	!Mais	Concombre (m2)	!Manioc	Plantain	!Macabo	Autres
ASES SEDAMBA	2	16.676	610	5.559	363	506	. 6	6
ABEE MELONGO	6	50.025	1.833	16.675	1.089	1.518	. 17	17
A 41 NKOLMELONG	! ! 4	33.350	1.222	11.117	726	1.012	11	11
Vi'E; II	! ! 3	25.013	916	8.338	: ! 545	: ! 759	: ! 9	9
VIOUN I	11	91.712	3.360	30.571	1.996	2.782	31	31
MELEN I (Nlozok	! ! 2	16.676	610	5.559	363	506	6	6
NDJO'O YOP	4	33.350	1.222	11.117	726	1.012	11	11
NHEMEYONG	7	58.362	2.138	19.454	1.270	1.770	20	20
NSEBITO NTEBEZO	1	8.30%	306	2.780	182	253	. 3	3
NSEBITO EFON	2	16.075	610	5.559	363	506	6	6
NSEBITO BETHEL	10	83.375	3.054	27.792	1.815	2.524	28	28
NYA SAN NKOLE	5	41.688	1.527	13.896	908	1.265	14	14
TOTAL TYPE 1	57	475.242	17.408	158.417	10.346	14.413	162	162
ABEN 1	5	37.519	1.375	12.507	817	1.138	13	27
NTELTZOK 3	7	54.194	1.986	18.065	1.180	1.644	18	38
ALEN II-1	5	41.688	1.527	13.896	908	1.265	14	30
NHEMEYONG	4	29.181	1.070	9.727	635	886	10	21
TOTAL TYPE 2	20	162.582	5.958	54.195	3.540	4.933	55	116
NYABESSAN CENTR	4	33.350	1.222	11.117	727	1.012	11	24
NYABESSAN VILLA	2	19.177	703	6.393	418	582	7	14
EKOUANE	.0	2.502	97	834	55	76	1	2
ABEM II	1	10.639	398	3,613	236	329	4	! 8 !
TOTAL TYPE 3	. 8	65.868	2.420	21.957	1.436	1.999	23	! 48 !
TOTA GENERAL	84	703.692	25.786	234.569	15.322	21.345	240	•

2.2.3.b. SUPERFICIES ET PLEOS DES CULTURES WIVRIERES A LA VARIANTE MEDIANE

•	おきないありこうり			N P P C T		i i	ADPRET	Plentare nbre de preds	Tanga de	7 (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)	1010 1010
No. osserv	5	5.0 1	1.687,0	1.527,0 1	8.648.0	50.162,0	E 047.0	2.107,0 !	69,6	69.0	8.292.0
Total tope 1	2	5,0 ! A1.	1.687,0 !	1.527,0 !	5.948,11	50.162.0	6.047,0 !	2,107,0	69,0	0.69	8.292.0
Spen well ango	-	E,0 1250.	6. 123.0	9.152,0 1	41.685,0		3.628,0	1.264,0	41,0	41.0	4,974,0
fielen Neweyong	. a. 7.	7,0 1,29.1	2.530 9.182.0	1.069,0	10.422,0	75.243,0	4.233.0	3.161,0	10 m	201 201 201 201 201 201 201 201 201 201	5,438,0
701.4L TYPE 2	32	52,0 ;358.	8.505.5	13, 132,5 !	59.749,5	1431.387,5	119.349,0	6,743,0	220,0 !	221.0	28.533,0
Meberok Mebi to	23	23.0 1 63.	3.920.0	5.341,0 1	10.653,0	76,914,0	9.272,0	3.231,0	105,01	106.0	12.714.0
Ren 2.2		0.0	5.556.0	4	926,0	6.698.0	806,0	281.0	 	0 0 0 0	1.105,0
Nelen I	· 12			1.527,0	0.747.0 0.047.0	50.162,0	6.047.0	2.107,6	32.0	5 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	3,869,0
Rose Berndanba Oding		2,0 - 5 14,0 - 36		204,0 -	926,0 6.485,0	1 6.688,0	5.644.0	281,0	0.0	ָס נוּ	1.105.0
Nubessen village		7,0 1 19 8,0 1 22	9.454,0 1 2.233,0 1	713,01	3.242,0	23,409,0	3.225,0	1.124,0	32,0	22.2	3.869.0
TOTAL TYPE 3	1 136	136,0 :377.	7.972,0	13.845,0 1	62.992,0	62.992,0 ! 454.609,0 54.825,0		19.101,0	623,0 1	627,0	75_181,0

2.2.3.c. SUPERFICIES ET PIEDS DES CULTURES VIVRIERES A LA VARIANCE PRINCIPALE

Mediessong 5.0 41 TOTAL TYPE 1 5.0 41 Mebezok 23,0 63 Mebito 59,0 63 Merolito 5,0 161 Memoryong 7,0 19 Malen I 15,0 41 Malen I 15,0 41 Memoryong 15,0 41	1,687,0 1,687,0 3,920,0	1.527,0	6.948,0 6.948,0 10.653,0 26.865,0	50, 162,0 50, 162,0 76, 914,0 193, 959,0	6.047,0	2.107.0	69.0 1		
TYPE 1			6.948,0 1 10.653,0 1 26.865,0 1	50,162,0 76,914,0 193,959,0	6.047,0	2.107.0		0.69	8-292°0
ok 23,0 2 58,0 long 7,0 endanbe 2,0	100 -12		10.653,0 i 26.865,0 i	76.914,0	9.272.0		1 0 69	0,69	8.292,0
58,0 5,2 2,0 1 1 1 15,0 2,0	d.	-	26.865,0	193,959,0	0 .00	3.231.0	105.0	106.0	12.714.0
in 2 I in a series					120.00	8.149.0	256.0	268.0	200
I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	0.0000	٠.,	926,01	5.588.0	806.0	281.0	0.6	0.6	1,105.0
I lendambe 1	9,454,0 1	713,0 1	3.242.0	23,409,0	2.822,0	983.0	32.0	32.0	3.863.0
endambe	1.687,0	1.527,0 !	6.948.0	50.162.0	6.047.0	2.107.0	0.69	69.0	8.292,0
	5.558,0 1	204,0	926.0	6.688.0	806.0	281,0	0	0.6	1.105.0
Oding 14,0 - 39	9.906.6	1.425,0 1	6,485,0	46.818.0	5.644.0	1.969.0	0.0	65.0	7.741.0
san village!	9.454.0	713,0 1	3.242.0	23, 409, 0	2.822,0	983.0	22,00	32,0	3,869,0
Roun 8,0 - 22	2,233,0	814,0	3.705.0	26.752.0	3.225.0	1.124,0	27.0	0.70	4,423.0
Roem melongo : 6,0 ! 16	6.674,0	612,0	2.778.0	20.064.0	2.418.0	843.0	27.0 1	27.0	3.315.0
formical Nelongo 4,0 11	1,116,0	408.0	1.852,0	13.376.0	1.612,0	562,0	18,0	18,0	2.210.0
TOTAL TYPE 3 146,0 1405	752,0	14.865,0 67.622,0 488.239,0	67.622,0	488.239,0	58.855.0	20.511.0	668.0	672.0	80.706.0

2 3. CALCUL DES COUTS DE PRODUCTION ET DES REVENUS ANNUELS D'UN PECHEUR AYANT ET APRES LA MISE EN EAU

		1					
		!Situa !	ation act			tion apre	ès la
				! Couts ! F.CFA		Prix U.	
(!Pirogues	! 1	6.000	6.000	! 1	6.000	6.000
1 .	Filets	10	2.670	26.700	10	2.670	26.700
i NOUTS	Lignes à main	1	100	100	. 1	100	100
DE U	Palangres	1	1.500	1.500	1	1.500	1.500
(PRODUC-	!Piguets fixes	12	40	480	12	40	400
	!Permis de ! peche	 -	6		! ! -	- !	3.006
((!Taxe à la pro- !duction(2F/kg)				! !	! !	2.122
(! Transport	-		1.500	! !	-	-
	Total couts de production (A)			36,280			39.902
()	Revenus bruts Tonnage com- cialisé (B) (kg x 500F/kg)	! ! ! !		256.000			530.500
(!	! Revenus nets ! !(C) C = B - A !			219.720			490.598

APPENDICES AU CHAPITRE III

		Pages
Şu E	MONTANT DES INDEMNISATION DE L'HABITAT AUX	171
•• • ;	NOTHLO DE PENUNERATION DES CULTURES EN CAS O INGEMNISATION (ARRETE Nº 58 DU 13 AQUI 1981)	172
Šaranar Šaranar	MONTANT DES INDEMNISATION DES CACACYERES SELON LES DIFFERENTES VARIANTES PAR VILLAGE	174
	H TO Y COMES DE CONSTRUCTION () DECOUPERRAL	.
r. i.e.	DETAIL DES COUTS DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN CENTRE DE PECHE	176
•	COSTS DE LA STRUCTURE DE COORDINATION M	tž.

3.1.1. A la variante maximale

		I	1	Carabana arasa		المحادث متراجع في المحادث المحادث المحادث
to the integral	TYPE I	TYPE II	i rype III	TYPE IV	! TYPE V	rotal
MERGOR II	0	3,167,100	! 460,300	į ū	21.040	3,649,040
HKOLESSONG	i n	7.410.555	99.750	0	0	7.510.305
RBEN BEDANBA	; 0	: ! 2,376,000	140.000	. 0	20.000	2.536.000
HELS RELONGO	; ;	: ! 6.048.000	200,000	: 29.200 :	. 0	6.327.200
REFE REGLACTIONGO	: ! 0	: ! 9.396,000	120.000	11.000	0	9.527.000
HLEN II 2 (Bekok)	: !20.050.000	6.453.000	. 0	. 0	, Q	26.503.000
: ! ALER II 1	. 0	2.900,035	. 0	0	25.848	2,709.783
! ! MECEN 1 :	n n	1,336,500	i I	: : 74,800	. 0	1.411.300
. NHEHEYONG III	5.200.000	6.999.696	175.000	. 0	Q.	12.374.696
HHEMEYONG IV	: ! 7.100.000	9.747,594	; ; 3	. 0	0	16.847.594
EFON	: ! 0	6.574.500	1.000.000	48.400	24.000	7.646.900
NSEPITO BETHEL	: 0	4.144.500	; ! 227,500 !	. 0	!	4,372.000
NSEBITO 1	! 0 '	2.524.500	0	. 0	. 0	2.524.500
HLOUN J-1	0	6.709.500	1.722.500	. 0		8.432.000
! !!!?'	32.350.000	75.571.380	4.145.650	213.400	90.888	112.371.318
			,	•	•	,

3.1.2. A la variante médiane

				I		
Hamesu Village	TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3	TYPE 4	TYPE 5	TOTAL
ABEN HELONGO	O	6.048.000	200,000	79.200	Ù	6.327.200
. RBEH NKOLMELONGO	.0	3.159.000	120.000	. 0	0	J.279.000
: ! HELEH I	រា	1.330.500	! D	: ! 74.800	q	1.411.300
: HHEMEYONG	O	9.693.000	0	9.900	ប	9.702.900
: NKOLESSONG	0	7.411,500	99.750	0	0	7.511.250
TOTAL PAR TYPE	0	27,648.000	419.750	163.900	0	28.231.650

3.2. NORMES DE REMUNERATION DES CULTURES EN CAS D'INDEMNISATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE (Arrêté no 58 du 13 Août 1981)

- CULTURES ANNUELLES.

Légumineuses : arachide, haricot :

jeunes : 30 F/m2
adultes : 50 F/m2

Céréales : maîs jeunes : 30 F/m2 adultes :50 F/m2

Bananes plantains: jeunes: 350 F/pied adultes: 600 F/pied

Banane douce

jeunes: 200 F/pied adultes: 350 F/pied

Ananas

jeunes : 100 F/pied
adultes : 180 F/pied

Tubercules: igname, macabo, taro patate, manioc,

jeunes : 50 F/pied
adultes : 80 F/pied

- CUUTURES PERENNES.

. Arbres fruitiers.

Agrumes : citronner, oranger, mandarinier, pamplemoussier,

etc.

jeunes : 1,250 F/pied Adultes : 3,500 F/pied

Manguier, avocatier: jeunes: 1.250 F/pied adultes: 3.500 F/pied

Papayer :

jeunes : 150 F/pital
adultes : 560 F/ pied

Kolatier et safoutier : jeunes : 1.250 F/pied adultes : 3.500 F/pied

Autres arbres fruitiers : jeunes : 375 F/pied adultes : 1.720 F/pied

Cultures industrielles.

Cacaoyer

Moins de 5 ans : 600 F/pied de 8 à 15 ans : 1.500 F/pied 25 ans et plus : 1.200 F/Pied

Palmier à huile et cocotier Moins de 8 ans : 575 F/pied de 8 à 15 ans : 1.150 F/pied 25 ans et plus : 1.725 F/pied

Palmier raphia: 500 F/pied

ARTICLE. 2 - Le nombre d'arbres détruits entrant en ligne de compte ne pourra être supérieur au nombre maximun défini par les densités de plantation suivantes :

Bananier doux : 1.880 Pieds/ha Bananier plantain : 1.600 pieds/ha

Tubercules : igname, macabo baro, patate, manioc etc. :

12.000 pieds/ha

Oranger, citronnier : 250 pieds/ha Pamplemoussier : 250 pieds/ha : 250 pieds/ha Mandarinier : . 250 pieds/ha Manguiers : 150 pieds/ha : 150 pieds/ha : 150 pieds/ha : 150 pieds/ha : 1.600 pieds/ha Avocatiers Palmier à huile Cocotier Cacaoyer : 65.000 pieds/ha Ananas

.8. MONIANT DES INDERNISATIONS DES CACAOYERES SELON LES VARIANTES

VILLAGE	65 ans	5 & 15 ans	> 15 ans	TOTAL
Harr Bedanga	11.344.000	1.200.000	12.064.000	15.408.000
THEM MELONGO	96.000	2.6-0-000	9.408.000	1 12.144.000
74 I	; !	!	8,192,400	! 6.192.400
000		15.360.000	3.072.000	1 18.432.000
HHEMEYONG	i	: !	2.676.000	2.676.000
NSEBITO NTEBEZOK	!	: !	15.354.000	! ! 15.354.000
NSERTTO	! i	: {	192,000	192.000
WTARESSAN			3.456.000	3.456.000
**:mLESGONG		; ,	15.960.000	15.360.000
DEAT NO	864.000	1.440.000	10.369.000	12.672.000
TOTAL	2,304.000	20.640.000	80.942.400	103.886.400

3.3.2. A LA VARIANTE MOYENNE

VILLAGE	Nombre plantation	< 5 ans	 	 > 15 an*	l ! FOTAL
ROUT BEDAMBA	1 3 !		960.000	12.864.000	13.824.000
AREM MELONGO	(1.920.000	8.256.000	10.176.000
₩ 7N 11	! ! 4 !			3.685.200	3.685.200
មាន មាន ប	! 2!		15.360.000	3.072.000	10.432.000
tal meyong	! ! 2 !		! !	1.728.000	1.720.000
NESSITO NTEBEZOK	3	; ! !		5.433.600	5.433.600
NSERITO	1 1			192.000	192.000
NYABESSAN	1	: 	! !	1.382.400	1.382.400
MODLESSONS	5	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		15.360.000	115.360.000
notes	4		i 6 i	2.380.800	2,380,800
TOTAL	28	0	18.240.000	54.354.000	

3.3.3. A LA VARIANTE PRINCIPALE

VILLAGE	Nombre plantation	< 5 ans	(5 à 15 ans	! > 15 ans	! TOTAL
WEN HELONGO	1 1		1.920.000	0	1.920.000
P.ER II	1			3.480.000	! ! 3.480.000
0.0U M	2 1		13.824.000	2.686.800	! ! 16.510.800
OLESSONG	41	÷ .	, 0 	14.029.200	 14.029,200
TOTAL	8	0	15.744.000	20.196.000	 35,940,000

1.12. Montent des indemnisations de l'habitat à la variante médiane

	•	•			
TYPE 1	TYPE 2	44PE	TYPE 4		TOTH
0	6.048.000	200.000	79.200	0	6.327.200
 Ø	3,159,000	120.000	 	0	3.279.000
Ω	1.336.500	0	74.800	Б	1.411.300
Ω	9.693.000	0	006.8	Ö	9.702.900
5	7.411.500	99.750	- 60	O	7.511.250
0	27,648,000	419,750	163.900	0	28.231.650
			6.048.000 3.159.000 1.336.500 9.693.000 7.411.500	6.048.000 200.000 79.2 3.159.000 120.000 74.6 1.336.500 0 74.6 9.693.000 0 9.50 7.411.500 99.750 163.9	6.048.000 200.000 79.200 3.159.000 120.000 0 1.336.500 0 74.800 9.693.000 0 99.750 0

3.4. Détail des coût et d'équipement d'un poste de pêche

نواست ومواوسو وما نوه ديو وده اله الا المدار	There are now and what the day has been seen and and the term that see		
Gement	Unité	Prix Unitaires	Cout
7			
Construction Correau Cogement		40.000 50.000	1.200.000 4.500.000
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	OO mz	50,000	4.300.000
dipement			
Simeau		500.000	500.000
ment		400.000	400.000
divers	en e	163.000	163.000
quisitions d	iverses		
dalance de t	errain 1	200.000	200.000
ich zmetre	1	25,000	25.000
Congélateur	1	400.000	400.000
oyen de locom	otion		
Hobell Ste		500.000	500.000
Embarcation	motoriséei	700.000	700.000
ímprévus			712.000
otal construc	tion		5.700,000
otal équipeme			1.063.000
	ions diverses		625.000
otal moyen de	locomotion		1.200.000
tal imprevus			712.000
TAL GENERAL			9.300.000

Détail des coûts de construction et d'équipement d'un centre de voche.

Eidment	Unité	Prix Unitaires	Coût
Castruction			tanak ataun penjak pidenganya penjak tahun kadal ataun bahar bahar dalam dan depandara ataun bahar
Boreau	50 m2	40.000	2.000.000
കളാണാണ്		50,000	4.500.000
Magasin	50 m2	20.000	1.000.000
Cumoir	50 m2	20.000	2.500.000
Equipement			
	Forfait	•	1.000.000
Logement			700.000
Magasin			200.000
sumeirs	· • · • • • • · • · · · · · · · · · · ·		400.000
		•	•
- mimitions di - bascule et	verses		
balance de te	errain 1	800.000	800.000
lchtymetre	errain 1 2	25.000	50,000
'onsélateur	1	400.000	400.000
es do locomo	otion		
- Hyto 125 CC .	1	500.000	500.000
Pirogue motor	risée 1	700.000	700.000
Imprévas			1.425.000
Total construct	ion		9,500.000
T tal equipemen	it .		2.300.000
🦈 tal acquisiti		· ·	1.250.000
Total moyen de	locomotion		1.200.000
Total imprévus			1.425.000
TOTAL GENERAL			15.675.000

6. <u>DETAIL</u> COORDINATION		OGRAMMAT	ION	DES	COUTS	DE	LA S'	TRUCTURE 1
(recipication	! !UNITE !			-	3 ! !! ! An . 3 !	An. 4	! ! An . 5)
tsoanel (ordonateur	! !Mois	! 0,6	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	36)
(Assistant	: !Mois	0,6	: 	7,2	7,2	3,6	-	18)
(C- <u>Logement</u> (Location	! !Mois	! 0,05!	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	3,0)
(.Equipement	, !	!forfait!	0,8	-	0,4	-	:	1,2)
(Fonctionne- (ment	! An !	: ! 0,3 ! !	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	1,5)
(3- <u>Secrétariat</u> - (<u>Animation</u> (1	! !forfait! !	0,6	1,2	1,2	1,2	0,6	() (4,8) ()
(i hicule (hat HT	! ! U	! 4,5 !	4,5	- !	!			4,5)
) . Actionme-	1	forfait	1,5	1,5	1,6	1,8	2,0	8,4)
(: livers-imprévus	; ! –	: !forfait!	0,5	6,5!	0,5	0,3	0,3	2,1)
C TOTAL:		.!	16,0	18,5!	19,0!	15,0	11,0	79,5)

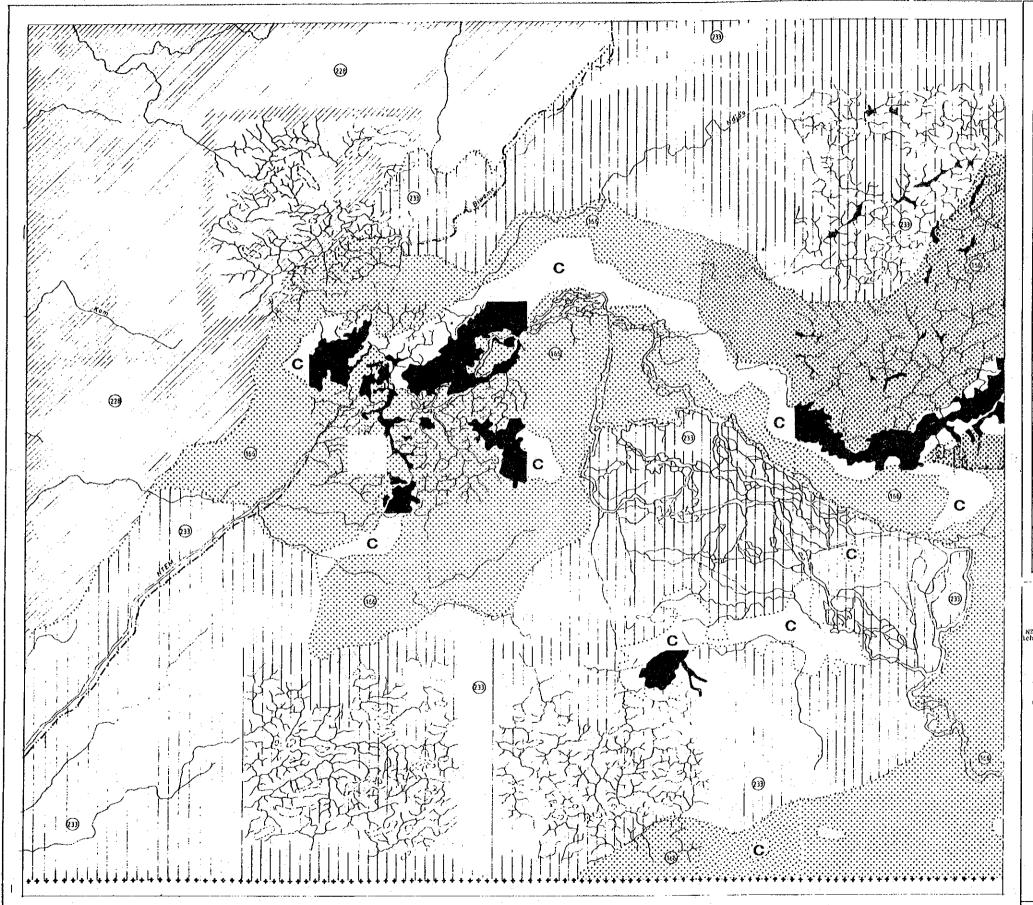
APPENDICES CARTOGRAPHIQUES

HORS TEXTE

THE TYPE THE VEGETATION (1/100.000)

- . CARTE D'OCCUPATION DES SOLS (1/50.000)
- 3. CARTE DES INFRASTRUCTURES ET DES ZONES DE RECASEMENT AUX VARIANTES :

- Maximale - Médiane et principale



SONEL

DIRECTION DE L'EQUIPEMENT

Etudes de Faisabilité du Projet Memve'ele

CARTE DE LA VEGETATION

ECHELLE: 1/100 000

Source: ONADEF / LETOUZEY

LEGENDE
NS COURT PHYTOGEOGRAPHIQUES
(Forêt mixte semi-caducifoliée et toujours verte atlantique à caractère semi-caducifolié dominant appauvrie, contient des taches monopetalanthus pellegrini).
(B) Forêt mixte à caractère atlantique dominant, loujours verte altantique et semi - caducifioliée.
Forêt à atlantique biofreenne Cesalpiniacées type monts de cristal.
PHOTO INTERPRETATION AU NIVEAU DES UNITES DE SONDAGE
Toutes formations autres que la foret dense sur sol ferme
7 4 Réseau hydrographique identifié
•
Limile des zones phylogéographiques
Limite de département
+++++ Fronlière
Forêts secondaires, dégradées anthropiques, milieux cultigênes et cultures

